

LSAP



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 30 janvier 2020

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes et à Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration.

D'après des informations parues dans la presse, la BEI (Banque Européenne d'Investissement) aurait l'intention de fermer la crèche fonctionnant dans son enceinte en faveur des enfants de son personnel.

- J'aimerais savoir du Gouvernement s'il est au courant de cette décision ?
- Quelles en sont le cas échéant les raisons ?
- Les autorités luxembourgeoises ont-elles été contactées pour trouver d'éventuelles solutions de rechange et pour le personnel et pour les enfants de ladite crèche ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Mars Di Bartolomeo".

Mars Di Bartolomeo
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 31 janvier 2020

Objet : Question parlementaire n° 1801 du 30.01.2020 de Monsieur le Député Mars Di
Bartolomeo - Fermeture de la crèche de la Banque Européenne d'Investissement

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un
mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés